

**L'ANMATT INFORME, AIDE, DEFEND LES MAGISTRATS EXERCANT A TITRE TEMPORAIRE
ET MET SON SITE D'ECHANGES PROXIFORUM A LEUR DISPOSITION**

BULLETIN DE COTISATION 2018

NOM de naissance NOM marital

PRENOM : (**Madame, merci de souligner le nom à utiliser**)

Jurisdiction d'affectation

Statut (entourer) : en stage – en attente d'installation – installé – en disponibilité – ancien MATT

Adresse

.....

Téléphone domicile Téléphone mobile

Téléphone bureau Fax

Adresse électronique@

Profession (en cours - ancienne)

Je peux aider l'ANMATT : Au niveau régional - Au niveau national (entourer)

Je joins un chèque de 35 euros à l'ordre de l'ANJP/ANMATT, que j'adresse, avec le bulletin d'adhésion, à Monsieur Bernard Ceccaldi 146 bis, rue du Poirier Rond 45000 ORLEANS

Nota : au lieu de l'envoi d'un chèque, il vous est possible de procéder au virement direct de banque à banque en ligne

Titulaire du compte ANJP ASSOCIATION LOI 1901

Domiciliation BNPPARB PARIS PL DAUPHIN (01960)

- RIB : 30004 01960 00010158063 55
- IBAN : FR76 3000 4019 6000 0101 5806 355
- BIC : BNPAFRPPXXX

Et d'envoyer le bulletin par mail à **bernard.ceccaldi@wanadoo.fr**

Nouvel adhérent, je souhaite l'accès à PROXIFORUM OUI NON (entourer)

Ce règlement couvre la période qui va de ce jour au 31 décembre 2018.

Fait à le2018

Signature